

GOODYEAR D€AL D'ÉTÉ

DU 1 AVRIL 2025 AU 25 MAI 2025 DANS LES POINTS DE VENTE PARTICIPANTS, RÉSEAU GRS

Jusqu'à 150 € de remboursement à l'achat de 2 ou 4 pneus Goodyear (été ou toutes saisons) dans les catégories tourisme et camionnette. Uniquement dans les points de vente participants, inclus dans la liste des participants. Le remboursement sera effectué par virement bancaire si toutes les conditions promotionnelles sont remplies.

Les présentes conditions générales s'appliquent à l'action « **Goodyear D€al d'Eté** » ci-après dénommée la « Promotion », qui est organisée par Goodyear Belgium NV, dont le siège social est situé De Villermontstraat 9 – 2550 Kontich, Belgique, ci-après dénommée « Goodyear ».

Article 1 – Généralités

Cette promotion est valable pour l'achat par un particulier d'un minimum de deux et d'un maximum de quatre pneus dans les catégories tourisme et camionnette, effectué pendant la période promotionnelle du 1 avril au 25 mai 2025, dans un point de vente participant.

Action promotionnelle avec obligation d'achat, réservée aux personnes physiques majeures, qui ont acheté des pneus dans un point de vente participant. Pour être éligibles, les pneus ont été achetés, montés et équilibrés en une seule fois, et sont répertoriés sur une seule et même facture avec date de facturation entre le 1 avril 2025 et le 25 mai 2025.

Points de vente participants :

Cette promotion n'est valable que dans un point de vente physique et leurs sites web dans les pays du Benelux. Les détaillants qui n'ont pas de point de vente physique et qui ne sont pas inclus dans la liste des participants sont exclus de cette promotion. Vous pouvez consulter la liste des points de vente participants sur www.action.goodyear.be Contactez-nous à l'avance si vous n'êtes pas certain qu'un point de vente participera ou non à la promotion. Contactez-nous par courriel, promotions.belux@goodyear.com, pour toute question.

Restrictions de participation :

L'offre est limitée à deux participations par foyer pour une personne physique (même nom, même adresse, même compte bancaire). Cette promotion n'est pas cumulable avec d'autres actions et/ou promotions de la marque Goodyear.

La promotion est réservée aux clients privés. Les entreprises, les organisations et les instituts sont exclus de cette promotion.

Le leasing simple est exclu de cette action, tandis que le leasing privé est pris en compte.

1. Produits participants :

À l'achat d'au moins 2 ou 4 pneus Goodyear, de type été ou toutes saisons, avec une taille de jante égale ou supérieure à 15" et destinés aux voitures de tourisme, SUV/4x4 et camions légers (jusqu'à 3,5 tonnes).

Le montant du remboursement dépend de la taille de la jante et du nombre de pneus achetés, au moins 2 ou 4. Les montants ci-dessous s'entendent toutes taxes comprises.

Taille de la jante	2 pneus (avec la même taille)	4 pneus (par 2 de la même taille)
15"-16"	€ 10	€ 30

17"	€ 20	€ 50
18"-19"	€ 50	€ 120
>= 20"	€ 60	€ 150

2. Limitation du nombre de demandes approuvées

La demande de remboursement doit être formulée pendant la période d'inscription : du 1/4/2025 au 15/6/2025. Si, avant cette date, le nombre de demandes approuvées a atteint le nombre maximum de 600 en Benelux fixé dans le cadre de cette promotion, Goodyear se réserve le droit de refuser une demande, même si elle a été faite pendant la période d'inscription prédéterminée et conformément aux termes et conditions de la promotion.

Article 2 - Modalités de remboursement

Pour être éligible au remboursement par virement bancaire, vous avez jusqu'au 15 juin 2025 après la fin de la promotion le 25 mai 2025, pour soumettre votre demande. Si, sans faute de Goodyear, la demande n'est pas soumise à temps, le demandeur perdra son droit à un remboursement.

1. **Connectez-vous pour www.action.goodyear.be ou scannez le code QR** sur le formulaire d'action ou l'autocollant sur votre facture.
2. **Remplissez le formulaire de participation** avec les informations obligatoires et votre numéro de compte bancaire (seuls les numéros européens seront pris en compte, c'est-à-dire les numéros IBAN commençant par BE, NL, LU, FR, DE). L'adresse e-mail fournie doit être valide pour qu'une confirmation de réception de la demande puisse être envoyée.
3. **Téléchargez votre facture originale à votre nom** en la scannant ou en la photographiant. L'achat et la facturation doivent être effectués dans le délai promotionnel susmentionné. La facture doit être à votre nom, et le nom et l'adresse du point de vente participant doivent être clairement lisibles, ainsi que la date d'achat, le nombre de pneus achetés et montés, en indiquant la marque, le type de pneu et la taille des pneus. La facture téléchargée doit être complète et clairement lisible. Si ces conditions ne sont pas remplies, votre demande sera considérée comme non conforme et ne pourra pas être traitée par la suite.
4. **Veillez vérifier vos coordonnées** : contact, numéro de compte bancaire et pièces justificatives, avant de confirmer l'envoi de votre demande.
5. **Une fois votre demande de remboursement traitée et approuvée, vous recevrez un e-mail de confirmation de Goodyear.** Veuillez conserver cet e-mail en lieu sûr jusqu'à ce que vous ayez reçu votre remboursement.
6. **Au plus tard le 15/07/2025, vous recevrez un remboursement** sur le numéro de compte que vous avez indiqué dans votre formulaire d'inscription, pour une demande approuvée par Goodyear. Le remboursement est personnel, et ne peut être échangé contre des services ou des produits, ni aucune autre forme de compensation. En cas de refus ou de toute autre raison de non-émission d'un remboursement, cette obligation incombera à Goodyear.

La soumission d'une demande n'est possible que par www.action.goodyear.be. Les factures envoyées par voie postale ne seront pas prises en compte.

Article 3 - Informations complémentaires

Données

Les coordonnées qui contiennent des informations incorrectes ou incomplètes feront en sorte que la soumission ne sera pas prise en compte. En tant que consommateur participant à cette promotion, vous consentez à toutes les vérifications de votre identité, de votre adresse et de votre preuve d'achat. À cette fin, Goodyear ou le prestataire de services désigné par Goodyear qui est responsable du traitement administratif de la promotion se réserve le droit de demander une copie des documents confirmant les

données soumises.

Toute fausse identité, adresse domiciliaire, fausse adresse e-mail, fausse preuve d'achat ou participation frauduleuse invalidera la participation et ne vous donnera donc pas droit à l'avantage/prix décrit dans le cadre de cette promotion. En cas de doute quant à l'exactitude des données soumises, Goodyear se réserve le droit de suspendre le remboursement le temps nécessaire pour effectuer toutes vérifications. Goodyear se réserve le droit de mettre fin à votre participation à la promotion à tout moment si vous ne respectez pas les présentes conditions générales ou toute disposition légale applicable, sans préavis, sans donner de raison, à sa seule discrétion et sans que Goodyear ne puisse être tenu responsable.

Traitement des données

Goodyear, en tant que responsable du traitement des données, traite vos données personnelles dans le but d'organiser et de gérer la promotion. Les données traitées dans le cadre légitime de Goodyear sont indispensables à ce traitement et sont utilisées par les services Goodyear concernés et, le cas échéant, par ses sous-traitants et prestataires. Les données seront conservées pendant une période de trois ans, à compter de la fin de la période promotionnelle. Pour plus d'informations sur la politique de confidentialité mondiale de Goodyear, veuillez consulter <https://corporate.goodyear.com/us/en/more/terms-conditions-and-privacy-policy/global-privacy-policy.html> et l'avis de traitement équitable (www.action.goodyear.be). Si vous avez consenti à recevoir des communications commerciales de Goodyear et/ou de ses partenaires, les données seront conservées jusqu'à ce que vous retiriez votre consentement ou que vous vous désabonniez. Vous pouvez révoquer votre consentement à tout moment sans donner de raison.

Protection des données

En vertu de la réglementation locale sur la protection des données à caractère personnel et du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, dit Règlement général sur la protection des données, vous pouvez accéder à vos données à tout moment et sans y avoir accès, vous opposer au traitement de ces données pour des motifs légitimes et les faire rectifier ou supprimer. Le service compétent pour la protection de vos données personnelles peut être contacté via Privacy_office@goodyear.com. Si vous estimez que vos droits n'ont pas été respectés, vous pouvez déposer une plainte auprès de l'Autorité néerlandaise de protection des données via son site web <https://www.autoriteitpersoonsgegevens.nl/> (si vous résidez ou êtes basé aux Pays-Bas) ou auprès de l'Autorité de protection des données <https://www.gegevensbeschermingsautoriteit.be/burger> (si vous résidez ou êtes établi en Belgique) ou auprès de <https://cnpd.public.lu/fr.html> (si vous résidez ou êtes basé au Luxembourg).

En participant à cette promotion, vous déclarez avoir lu attentivement les termes et conditions et que vous les acceptez pleinement.

Responsabilité et indemnisation

Vous reconnaissez que la participation à la promotion est entièrement à vos risques et périls. Goodyear se réserve le droit, à sa seule discrétion et sans préavis, d'écourter ou d'annuler la promotion à tout moment, en cas de force majeure ou d'événements indépendants de sa volonté. En aucun cas, la responsabilité de Goodyear ne pourra être engagée, ni aucun dommage ou dommage.

Goodyear ne sera pas responsable des dommages, directs et/ou indirects, liés de quelque manière que ce soit à la promotion, y compris, mais sans s'y limiter :

1. le prix/l'avantage qu'il a versé ;
2. modifier, interrompre ou mettre fin à la Promotion et/ou changer le prix/l'avantage ;
3. l'utilisation illégale de nos systèmes par un tiers.